

LORRAINE

Petit tour des bons plans à vélo



Photo RL

Patrimoine : des aides pour tous



THILLOMBOIS

Les aides apportées par la Fondation du patrimoine s'adressent aussi bien aux collectivités qu'aux associations et aux particuliers. Photo ER/Nicolas GALMICHE

> PAGES 2-3

GRAND VERDUN

Des rayonnages intelligents au Mémorial comme au Vatican



Photo ER/Camille RANNOU

> CAHIER LOCAL

MEUSE

La relation des deux associés devient délétère, ils finissent au tribunal

> PAGE 4

NANCY

12 ans de réclusion requis contre l'institutrice incestueuse

> PAGE 7

PEFC 10-31-3645

IMPRIM'VERT®

LE JOURNAL

3 782847 801305 05 100

BAR-LE-DUC

La Fondation du patrimoine lance

Tous les propriétaires privés meusiens peuvent désormais bénéficier d'une aide financière de la Fondation du patrimoine via l'obtention d'un label dans le cadre de la restauration de leurs biens sur le clos et le couvert. Les communes et les associations peuvent également y prétendre via les souscriptions.

« Il y a de l'argent à distribuer, il faut en profiter ! » Par les temps qui courent, cette phrase sortie de son contexte pourrait en faire bondir plus d'un. Mais venant d'Anne-Marie Merlin, elle prend tout son sens lorsqu'il s'agit d'aborder la sauvegarde du patrimoine, qu'il s'agisse de maisons rurales, d'églises, de fontaines, de lavoirs et autres moulins, sculptures, orgues et tableaux. Un patrimoine bâti, mobilier mais aussi naturel d'une extrême richesse que s'attache à valoriser la Fondation du patrimoine depuis 1996.

24 souscriptions en Meuse en 2021

Bénévole au sein de la structure en Meurthe-et-Moselle depuis douze ans, Anne-Marie Merlin est devenue déléguée départementale de la Meuse en 2020. Elle est ainsi la référente pour toutes les collectivités et les associations qui souhaitent lancer une souscription pour des projets de sauvegarde du patrimoine public.

« Dans la Meuse, 24 souscrip-

tions ont été enregistrées en 2021, les trois quarts pour des églises. La collecte de dons s'élève à 91 000 €, plus 65 000 € distribués par la Fondation », informe Anne-Marie Merlin.

Dans le cas d'une commune qui souhaite réhabiliter un élément patrimonial non classé, le dossier doit être lancé par un vote en conseil municipal. « Tous les partenaires susceptibles d'attribuer des subventions (État, Région, Département, CAUE, Fondation du patrimoine) rendent ensuite visite au maire afin d'évoquer les critères d'éligibilité. C'est une spécificité meusienne, il y a une belle collaboration sur le territoire. »

Participer davantage à des réunions d'intercommunalités pour informer

Un projet bien ficelé est généralement subventionné à hauteur de 80 %. « Nous intervenons sur les 20 % d'autofinancement restants », poursuit la déléguée.

La signature d'une convention permet de lancer la collecte et de mobiliser la générosité des donateurs, qui profitent ainsi d'un avantage fiscal. « Il faut savoir que plus la souscription est rapide, plus la participation de la Fondation est importante afin de récompenser la mobilisation. »

Mais pour bénéficier de cette manne, encore faut-il toucher

les communes et les associations, ce qui est loin d'être une sinécure. « Surtout les maires qui sont dans un premier mandat et qui ne savent pas comment s'y prendre », précise Anne-Marie Merlin, qui aimerait davantage participer à des réunions d'intercommunalités pour informer.

Tous les particuliers concernés

Les propriétaires privés sont également difficiles à joindre. Eux aussi peuvent prétendre à une aide de la Fondation du patrimoine sur le clos et le couvert visible de la voie publique, via un label octroyé pour cinq ans et qui concerne, depuis 2020, les localités de moins de 20 000 habitants.

« Ça veut dire toute la Meuse, que l'on soit en secteur sauvegardé ou pas. Une simple déclaration préalable de travaux en mairie suffit à lancer le dossier. La présence de fenêtres en PVC ou de volants roulants sont les seuls critères rédhibitoires. Il n'y a ni plafond de ressources, ni montant maximal des travaux », insiste Anne-Marie Merlin, qui lance un appel à candidatures.

Dans la Meuse, seulement dix labels ont été attribués en 2021, dont la moitié à Saint-Mihiel.

Nicolas GALMICHE

Pour joindre Anne-Marie Merlin, 06 41 78 32 80 ou anne-marie.merlin@fondation-patrimoine.org



Retrouvez plus de photos sur estrepublikain.fr et sur notre appli mobile

Rédactions

Bar-Le-Duc
31 Place Reggio
03 29 79 40 36
lerredacbar@estrepublikain.fr

Verdun
65 rue Mazel
03 29 86 12 49
lerredacver@estrepublikain.fr

Retrouvez-nous également sur facebook

www.facebook.com/lestrepublikainbarleduc/
www.facebook.com/lestrepublikainverdun/

(ALERTE IN FO)

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info

Contactez le

0 800 082 201

Service à appel gratuits

ou par mail à lerfilrouge@estrepublikain.fr

Pour vous abonner : lerabonnement@estrepublikain.fr

0 809 100 399

Service gratuit + prix d'appel

Une deuxième souscription pour l'église Saint-Mansuy

La cohésion et l'amour des habitants pour leur patrimoine sont des valeurs fortes à Ériz-la-Brûlée, riche de 187 âmes. Depuis 2014, les élus et leurs administrés se serrent les coudes sans relâche pour embellir tous les recoins du village et améliorer leur cadre de vie.

La restauration de l'église Saint-Mansuy, à l'état d'abandon depuis une cinquantaine d'années, en est la parfaite illustration. Après avoir réhabilité l'environnement immédiat de cet édifice du XIV^e siècle, notamment l'aménagement du cimetière et la reconstruction du mur d'enceinte nord grâce à l'aide de nombreux bénévoles, la municipalité s'est lancée dans d'importants travaux concernant la reprise des enduits extérieurs, le remplacement de pierres de taille, le drainage au pied des murs ouest et sud et la sécurisation des vitraux.

Urgent de rénover la toiture

L'opération, chiffrée à 159 000 €, n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de différents financeurs, l'État, la Région et le Département, à hauteur de 80 %. La collectivité s'est aussi rapprochée de la Fondation du patrimoine qui a lancé une souscription sur dix-huit mois. Au final, une quarantaine de donateurs a permis de collecter 5 360 €, la Fondation allouant 3 000 € supplémentaires au projet. Reste à charge pour la commune : 27 653 €. L'inauguration des travaux s'est déroulée le 1^{er} septembre 2018 en présence de l'évêque de Verdun, M^{gr} Gusching.

Mais peu après, un rapport du CAUE, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, a alerté les élus sur l'urgence de rénover la



Confrontés à des travaux urgents sur la toiture de l'église, le maire Jean-Louis Adrien et son équipe lancent une deuxième souscription via la Fondation du patrimoine. Photo ER/NG

toiture de l'église. « La charpente a glissé vers le sud-ouest, les poutres se désolidarisent et une fuite d'eau imbibé le nouveau crépi sur le mur sud-est. Une remise aux normes électriques est également prévue », indique Jean-Louis Adrien, maire d'Ériz-la-Brûlée, qui a fait appel à trois professionnels de la charpente pour réaliser des devis.

Pour financer cette lourde intervention estimée à 114 575 €HT, la commune fait à nouveau confiance à la Fondation du patrimoine en lançant, courant avril, une deuxième souscription. Avec cette fois un objectif de 20 000 €. Le début des travaux est fixé au 3^e trimestre 2023.

N. G.

Les conventions signées et à venir



La restauration de la tour du Prévôt, à Vaucouleurs, a fait l'objet d'une convention signée le 6 mai. Photo ER/KD

Pour 2022, Anne-Marie Merlin, déléguée départementale de la Fondation du patrimoine de la Meuse, annonce déjà plusieurs conventions signées avec des communes meusiennes : Ériz-la-Brûlée (rénovation de la toiture de l'église Saint-Mansuy), Les Éparges (édification d'un monument en hommage à André Van Wezel) et Vaucouleurs (restauration de la tour du Prévôt). Les souscriptions en cours de signature concernent les localités de Sampigny (trois lavoirs), Chalaines, Futeau, Lisle-en-Barrois et Bislée (églises).

À ce jour, sept dossiers de demande de label sont également en attente de devis technique chez l'Architecte des Bâtiments de France. Un habitant d'Aubreville a récemment obtenu le label pour la restauration de la chapelle du XVII^e siècle dans sa propriété privée.

un appel aux candidatures



Anne-Marie Merlin est déléguée départementale de la Fondation du patrimoine de la Meuse depuis 2020. Photo ER/Nicolas GALMICHE

« Sans la défiscalisation, je n'aurais pas refait mes fenêtres à l'identique »

Propriétaire depuis 1991 d'une charmante demeure avec vue sur un joli parc et le canal de l'Est, à Saint-Mihiel, Carole Baioni-Marchal ne regrette pas d'avoir participé, l'an passé, à une réunion d'information avec Anne-Marie Merlin, la déléguée départementale de la Fondation du patrimoine de la Meuse. « La représentante de l'ABF m'y avait invitée. Grâce à elle, j'ai appris que je pouvais bénéficier d'aides financières pour mes travaux ».



Carole Baioni-Marchal a seize imposantes fenêtres à remplacer pour améliorer l'isolation de la maison familiale. Photo ER/Nicolas GALMICHE

16 fenêtres d'un siècle à remplacer

Depuis la construction en 1921 de cette maison familiale de style Art Déco, les fenêtres n'avaient jamais été changées. « J'y pensais depuis des années mais on a déjà refait l'électricité, la peinture, le papier peint et surtout la toiture il y a dix ans. J'aime bien mes fenêtres mais elles sont devenues de vraies passoires thermiques... »

Grâce à cette rencontre, Carole Baioni-Marchal apprend qu'elle peut bénéficier d'une réduction d'impôt correspondant à 50 % du montant des travaux. « Sans cette défiscalisation, je n'aurais pas refait mes fenêtres à l'identique », assure-t-elle.

La décision de remplacer les seize fenêtres de l'habitation est prise et un dossier de déclaration préalable de travaux est déposé en mairie. « J'ai fait faire deux devis et j'ai reçu l'aval de l'ABF. J'avais le choix entre deux coloris, gris pâle ou beige. J'ai choisi le premier. J'ai ensuite rempli le dossier pour la Fondation du patrimoine et ça, la mairie peut nous aider à le faire », poursuit la Sammielloise originaire des Paroches.

La réponse positive lui parvient à la fin de l'année 2021. Ses nouvelles fenêtres, fabri-

quées dans les Vosges, en chêne et double vitrage, devaient embellir et isoler la maison courant avril mais le chantier est finalement reporté en septembre en raison de problèmes d'approvisionnement.

« Je tiens à dire que les gens de la Fondation du patrimoine sont charmants et très disponibles. Je ne regrette pas du tout mon choix. J'ai d'ailleurs déjà parlé de ces aides à plusieurs connaissances autour de moi et j'invite vraiment les propriétaires à se renseigner ».

N.G.

L'info

dépoussiérée

Un tableau du château de Thillombois restauré et financé à 100 % par les donateurs



Le tableau de « Madame de Saint-Balmont », dont la restauration a été financée à 100 % par les donateurs, a été inauguré samedi 7 mai dernier.

Le tableau de « Madame de Saint-Balmont » a retrouvé tout son éclat et surtout sa place dans l'escalier d'honneur du château de Thillombois.

Cette toile imposante par ses dimensions (3,20 m x 3,63 m) est signée du copiste Edmond Wagrez (vers 1873) d'après l'œuvre du Lorrain Claude Déruet, peinte en 1646 et dont l'original est accroché au Musée Lorrain de Nancy. Ce portrait rend hommage à une femme courageuse fièrement campée sur un cheval et qui a défendu contre vents et marées le secteur de Thillombois durant la Guerre de Trente Ans.

L'aide précieuse des bénévoles

La dégradation de l'état du tableau au fil du temps a conduit l'association Connaissance de la Meuse, propriétaire du site depuis 1991, à lancer sa restauration en faisant appel à la Fondation du patrimoine via une souscription. Le montant des travaux était fixé à 25 000 €, une somme entièrement réunie grâce à la générosité de 244 donateurs vivement remerciés par

le président Jean-Luc Demandre lors de l'inauguration de l'œuvre restaurée, samedi 7 mai en présence d'élus et de la préfète de la Meuse, Pascale Trimbach.

« Ce n'est pas moi qui ai restauré le tableau, c'est nous, tous ensemble, grâce à vous »

À cette occasion, les deux professionnels retenus dans le cadre du projet ont expliqué leur minutieux travail. « Ce n'est pas moi qui ai restauré le tableau, c'est nous, tous ensemble, grâce à vous », a souligné avec humilité Igor Kozak, qui a travaillé sur la matière picturale dans le souci de la conserver dans son état d'origine. Son complice Hervé Leriche a quant à lui rénové l'encadrement en utilisant quelque 150 feuilles d'or de 23 carats, « des bandes de 8 cm x 8 cm d'une épaisseur de l'ordre du micron. J'ai travaillé sur les lacunes, près de 20 % de la surface totale ».

Tous deux ont en tout cas salué la collaboration précieuse des bénévoles de Connaissance de la Meuse qui n'ont pas ménagé leurs efforts dans le démontage et le montage du tableau, d'une redoutable difficulté technique au cœur d'un espace aussi restreint. « Ce que vous avez accompli est vraiment superbe et contribue au rayonnement de la Meuse », a souligné la préfète à l'égard des deux restaurateurs. Sans oublier tous les donateurs sans qui cette rénovation n'aurait pas été possible. Du haut de sa monture, « Madame de Saint-Balmont » défie à nouveau le temps.

Nicolas GALMICHE



Il a fallu utiliser des échafaudages pour le démontage et le repositionnement du tableau.